

# Antichute à câble

## Prévention des risques

réf. 30249



### **Caractéristiques de cet antichute à câble**

- Conforme à la norme EN 360 : 2002.

Matière :

- Longe câble en acier galvanisé
- Carter en composite en PA polyamide et fibre de verre
- Anneau d'ancrage en aluminium
- Connecteur en aluminium anodisé
- Poignée de portage en sangle textile et élastomère

• Dimension :

- Longe câble 12 m, Ø 4,8 mm
- Anneau d'ancrage à émerillon avec connecteur à verrouillage automatique d'ouverture 22 mm
- Connecteur à émerillon et verrouillage automatique avec témoin de chute d'ouverture 28 mm
- Doté d'un témoin de chute
- Utilisation en verticale et en horizontale possible :
  - Tirant d'air en vertical : 2.6 m.
  - Tirant d'air en horizontal : 5.1m
- Capacité maximale : 140 kg.
- Masse : 5.4 kg.
- Force d'arrêt : < 600 daN.
- Résistance statique : > 12 kN.
- Température d'utilisation : -30°C à +50°C.

### **Conditions d'utilisation :**

Usage en intérieur et en extérieur.

### **Conditionnement :**

Vendu à l'unité.

# Antichute à câble

## Prévention des risques

réf. **30249**

### **Quels sont les avantages de ce produit ?**

- Les antichutes à rappel permettent de limiter les chutes et le nombre d'accidents.
- L'activation de l'antichute se fait automatiquement afin de limiter les oublis.
- C'est un dispositif polyvalent qui peut s'utiliser de plusieurs manières.
- Le témoin de chute permet de couvrir le risque de non-déclaration de celle-ci